

Un seul recteur en Normandie... une première expérimentation.

Comme nous le pressentions, il n'y aura pas de recteur nommé sur l'académie de Rouen. Le recteur de l'académie de Caen sera le recteur de deux académies.

Un texte réglementaire pour permettre cette expérimentation va être soumis aux instances consultatives au mois de septembre. Le ministère nous assure que les deux académies seront conservées et que les affectations de moyens pour 2018 seront fléchées par académie.

Une mission (Inspection Générale / Conseil d'État) examinera cette expérimentation ainsi que ce qui s'est fait depuis 2016 dans les régions académiques (gouvernance, fusion de services,...).

A la suite des conclusions de la mission début 2018, une concertation sera menée pour travailler sur l'évolution de l'organisation territoriale de l'Éducation nationale.

L'UNSA Éducation a fait part de la nécessité de prendre en compte les personnels dans les évolutions à prévoir. Nous serons très attentifs à ce qui se passe sur la Normandie et prendrons toute notre part dans les discussions début 2018.